

Groupe de travail "Formation professionnelle" et "Egalité professionnelle" du 10/11/2016

DÉCLARATION PRÉALABLE CFDT

Madame la Présidente,

Nous allons aborder aujourd'hui 2 sujets importants qui nous amènent à vous poser quelques questions à titre général. :

Sur la formation professionnelle :

- 6 jours par an vous semblent-ils un chiffre suffisant ? En tout cas pas pour la CFDT qui demande depuis des années un minimum de 10 jours.
- Les heures de réunions de brigade imposées dans certaines DI abondent-elles ce chiffre ?
- Les cadres supérieurs possèdent-ils la science infuse avec à peine 1 jour de formation annuelle ?
- Pourquoi certaines priorités reprises sur la *Circulaire du 17 octobre 2016 relative aux priorités interministérielles fixées à la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de l'Etat (année 2017)* comme les premiers secours et la prévention routière ne sont-elles pas citées dans vos documents préparatoires ?

Sur l'égalité professionnelle :

- Le plan Égalité professionnelle femmes-hommes des ministères économiques et financiers 2015-2017 nous semble une bonne chose. Nous ne manquerons pas de suivre la mise en place pratique de ce plan d'action pour le moins ambitieux.